THROMBIDIOSE ET DERMATITE

PAR Marc André.

En Europe, et particulièrement en France, dans certaines localités, pendant la saison chaude, surtout aux mois d'août et de septembre, on peut, quand on traverse les jachères, les jardins, les potagers, etc., se trouver piqué par de petits animalcules d'un rouge vif, désignés vulgairement sous le nom de Rougets ou Aoûtats: ils provoquent un exanthème cutané vésiculo-papuleux, appelé érythème automnal ou thrombidiose, accompagné de démangeaisons extrêmement désagréables.

Ce sont les larves hexapodes d'Acariens du groupe des Thrombidions : elles attaquent tous les Vertébrés à sang chaud et notamment les animaux domestiques. Il y en a plusieurs espèces, mais

la plus fréquente est le *Thrombicula autumnalis* Shaw.

Une fois qu'une larve de *Thrombicula* s'est fixée sur un Vertébré, elle ne change plus d'hôte, même si celui-ci n'appartient pas à l'espèce qui normalement lui conviendrait. En conséquence, la thrombidiose ne se transmet pas d'un individu à un autre et ne subit pas de déplacement de localité à localité, à la manière d'une maladie contagieuse.

De plus, il est à noter que cette larve ne se montre pas partout pathogène : la thrombidiose se cantonne dans des localités étroitement délimitées, toujours situées au voisinage des eaux ; mais, même dans les endroits connus comme foyers de cette maladie, elle ne se manifeste pas tous les ans avec la même intensité.

Pour expliquer comment il se fait que l'on observe des formes graves de thrombidiose dans certaines contrées et non dans d'autres où il existe cependant des larves de *Thrombicula* en quantité massive, on admet que, dans la production de cet exanthème entrent en jeu des microorganismes (Sporozoaires) symbiotiques intracellulaires, qui existeraient ou manqueraient selon les régions et qui seraient, le cas échéant, inoculés pendant l'acte de succion.

Comme la larve ne prend aucune nourriture avant le commencement de sa vie parasite, il ne peut pas être question d'une infection renouvelée à chaque fois. Il doit donc s'agir d'un organisme pathogène qui est transmissible par hérédité, c'est-à-dire qui, par l'œuf, passe du *Thrombicula* adulte à la larve 1.

1. La transmission héréditaire de microorganismes symbiotiques intracellulaires a été observée chez plusieurs *lxodoidea* et chez certains *Gama*soidea (Liponyssus, Ceratonyssus).

Bulletin du Muséum, 2º s., t IX, 1937,

Les Aoûtats vivent sur le sol ou sur les herbes, les fleurs et les buissons.

Dans de nombreuses contrées on a cité des végétaux déterminés sur lesquels ces larves séjournent particulièrement : Groseilliers à maquereaux, Framboisiers, Sureaux, Légumineuses (Sainfoin, Trèfle rouge, Haricot commun), Fraisiers, Traînasse ou Herbeà-cochon (*Polygonum aviculare* L.). Mais dans d'autres régions, par exemple dans les Alpes, on les observe sur toutes les plantes basses des prairies à végétation dense et aussi sur les Achillées, Orties, Génévriers, Bruyères.

Quand ces larves attaquent l'Homme, elles courent avec une grande rapidité sur les pieds et autour des chevilles du promeneur, puis remontent le long de ses jambes, pour venir s'accumuler dès qu'elles rencontrent un obstacle (jarretières, ceinture).

Mais, si l'homme n'est pas protégé par ses vêtements contre leurs attaques, il va de soi qu'il doit l'être encore bien moins quand il est déshabillé. Par suite, il faut s'attendre à constater d'innombrables piqûres en été dans toutes les contrées à thrombidiose, quand, après s'être baigné, on s'expose en costume de bain dans une prairie au soleil.

Or, dans ces dernières années, on a signalé, en Allemagne, de nombreux cas d'une irritation cutanée succédant dans ces conditions à des baignades et on a donné le nom de dermatitis bullosa striata pratensis à cette maladie qui, mentionnée d'abord en 1926 par M. Oppenheim (1927, p. 311), est caractérisée par l'apparition de stries d'une disposition particulière : on en a cherché la cause dans la flore locale.

Par exemple, tous les cas d'inflammation cutanée contractée par les baigneurs aux environs de Munich ont été attribuées par H.-W. Siemens (1929, p. 449) au contact du corps déshabillé avec certaines plantes des prairies.

Mais, des essais pour produire artificiellement cette dermatite au moyen des plantes poussant dans les stations en question sont restés infructueux.

H. Graf Vitzthum (1929, p. 231) en conclut à l'innocuité des plantes incriminées et pense que les baigneurs ont été simplement les victimes de larves de *Thrombicula*. En effet, il a constaté que les cas rapportés par Siemens proviennent presque exclusivement de localités connues comme foyers de thrombidiose.

Au contraire, d'autres auteurs défendent l'autonomie de la

dermatite en tant que maladie propre.

K. Toldt (1936, p. 9) fait d'abord observer qu'elle ne doit se manifester que sur les parties du corps laissées à nu par le costume de bain, tandis que les piqûres de la thrombidiose se présentent surtout en des points protégées par l'habillement. De plus, d'après lui, les figures publiées pour les marques laissées par la dermatite rendent bien plus vraisemblable qu'elles proviennent de plantes (tiges et feuilles) et s'expliqueraient mal par le vagabondage de larves sur la peau.

Il admet d'ailleurs comme possible que les deux affections, thrombidiose et dermatite, coexistent dans une localité donnée sur un même individu et qu'il pourrait même y avoir entre elles des relations, soit qu'elles exigent une prédisposition semblable de la peau, soit que l'une produise des modifications dans le tissu cutané favorables à l'établissement de l'autre.

On voit combien, dans tous les cas futurs de dermatite, il est important de s'assurer s'il existe ou non des larves d'Acariens dans la localité : en effet, s'il s'agit de thrombidiose, au moment où les démangeaisons deviennent intolérables (au bout d'environ trente heures), on n'observe plus sur la victime elle-même les parasites qui sont déjà tous tombés.

Il est effectivement probable que, parmi les maladies attribuées au contact de plantes et appelées phytonoses par F. Kanngies-

SER (1910), il y aurait lieu d'établir des distinctions.

On a signalé, par exemple, que certaines personnes ne peuvent circuler entre les planches de Haricots ou en effectuer la cueillette sans ressentir du prurit sur les jambes ou sur les bras. Mais, dans ce cas, l'érythème doit très probablement être attribué à des larves de *Thrombicula*, qui sont particulièrement abondantes dans les champs de cette Légumineuse.

On a indiqué encore comme irritants les poils qui, chez le Platane commun (*Platanus orientalis* L.) garnissent la base des

fruits et surtout le dessous des jeunes feuilles.

Or, il convient de rappeler que, sur le Platane, le D^r Stephen Artault (1900, p. 120) a signalé la présence d'un Tétranyque, l'*Eotetranychus telarius* L., qui, à la fin de la saison froide, avant la reprise de la végétation, quand il vient de subir un jeûne prolongé, attaque les ouvriers occupés à la taille des arbres et provoque sur les bras, le cou et la face de ses victimes, un prurit passager, accompagné d'érythème peu intense.

Par contre, il est bien connu que beaucoup de végétaux sont susceptibles de causer des démangeaisons et de produire des lésions cutanées par leurs sucs ou bien par le simple contact de

leurs feuilles ou de leurs fleurs.

Il y a cependant certains cas exceptionnels particulièrement intéressants.

Par exemple, en 1901 le D^r X. Gillot, en portant pendant quelques heures, au cours d'une herborisation, une brassée de Berce alpine (*Heracleum alpinum* L.,) eut, durant quinze jours, les doigts de la main couverts de vésicules douloureuses.

Or, une autre espèce du même genre, la Berce Branc-Ursine (Heracleum sphondylium L.), a été également accusée d'avoir produit des accidents (panaisie) dans des circonstances spéciales Au mois d'août 1856, par un temps très brumeux, dans une prairie chargée de rosée, des ouvriers qui, occupés au sarclage d'un parc près de Namur, arrachaient des pieds de cette plante et les déposaient sur leur bras gauche, éprouvèrent une inflammation érysipélateuse, qui dura dix à vingt jours avec complication de phlyctènes : on a émis l'hypothèse que l'huile volatile renfermée normalement dans la Berce se serait condensée en l'absence du soleil, puis dissoute dans la rosée couvrant la plante qui aurait alors présenté des propriétés irritantes (CORNEVIN, 1893, p. 396).

En tout état de cause, le fait que l'inflammation aurait été localisée au bras gauche et au poignet exclut la supposition qu'il s'agissait d'aoûtats, car ces animaux, ayant envahi ces régions, auraient vagabondé sur leur victime pour venir s'accumuler en des points protégés par les vêtements, là où ils auraient rencontré un obstacle.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- 1927. Oppenheim (M.). Wiener derm. Ges. Sitzung 20, Oktober 1926. Zentralbl. Haut-u. Geschl.-Krankh., XXII, p. 311.
- 1929. Siemens (H.-W.). Die strichformige bullöse Wiesenpflanzen-Dermatitis der Badenden. Münchener medizinischen Wochenschrift, 76. Jg., p. 449.
- 1929. VITZTHUM (H. Graf). Systematische Betrachtungen zur Frage der Trombidiose. Zeitschr. f. Parasitenkunde, 2. Bd., p. 231.
- 1936. Тогот (К.). Ein Herd von Trombidiose erzeugenden Milbenlarven in Tirol, nebst Bemerkungen über die Wiesenpflanzen-Dermatitis. Wiener klinischen Wochenschrift, 1936, n° 20.
- 1910. Kanngiesser (F.). Naturwissenschaftliche Wochenschrift, 20 mars 1910.
- 1901. Ġіllot (X.). Note sur l'action vésicante des Heracleum. Ann. Soc. botan. Lyon, XXVI, p. 26.
- 1893. Cornevin (Ch.). Des plantes vénéneuses, p. 396.
- 1900. Artault (St.). Le Platane et ses méfaits. Un nouvel Acarien parasite accidentel de l'Homme. *Arch. Parasitol.*, III, p. 120.